



Perpignan le 02 juillet 2012

A Madame la Présidente du
Conseil Général des Pyrénées
Orientales

Hôtel du Département
24 Quai Sadi Carnot
BP 906 66906 PERPIGNAN
CEDEX

Objet : Groupe de travail.

Madame la Présidente,

Suite à votre courrier du 15 Mai 2012 nous constatons la mise en place d'un groupe de travail départemental chargé de faire des propositions afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et que celui-ci ne manquera pas de nous consulter. Nous pensons en effet qu'il serait souhaitable que des membres du collectif y participent.

Pourtant vous vous étiez déjà engagée en mai 2011 sur différents sujets, entre autre sur les frais de déplacements que les associations ne paient pas à leurs salariés, quand est-il ?

Les salariés et leurs représentants connaissent parfaitement la situation, pourquoi alors ne pas répondre à leurs légitimes propositions et revendications ?

Le collectif vous demande des réponses mais plus encore des faits. Certes nous pouvons mettre à votre crédit la décision du 28 novembre 2011 par délibération concernant l'attribution d'une subvention de 15000 euros pour la mise en place de groupes de parole mais alors, Madame la Présidente, vous pouvez comprendre, adhérer, lorsque le collectif demande un contrôle de l'argent public. En effet ces groupes de paroles fonctionnent sur le volontariat, sur la base de thèmes imposés, d'une durée de deux heures, l'information n'est pas donnée à l'ensemble des associations et encore moins à l'ensemble des salariés, le nombre d'inscrits est limité à 4 par association, les déplacements et les heures ne sont pas payées... Ces groupes ne répondent que très partiellement à une autre des revendications du collectif : Financer les réunions de supervisions pour tous.

Nous ne comprenons pas que des choix soient faits sans l'implication des salariés et de leur représentants qui sont à même de témoigner des difficultés rencontrées.

Le Collectif CGT de l'Aide à Domicile renouvelle l'urgence quant à la dégradation des conditions de travail des salariés et tient à vous rappeler que cela fait presque trois ans que nous vous interpellons sur la situation grave et urgente qui se dégrade de jour en jour.

Face à cette situation, l'ensemble des salariés de l'aide à domicile ne peut plus attendre que le gouvernement lance la réforme concernant la dépendance et son financement qui, compte tenu du contexte économique et social, risque de ne pas être un dossier prioritaire.

Le changement c'est maintenant ... Et non pas dans trois ans !

Le collectif porte des propositions et revendications auxquelles vous devriez répondre, force est de constater que ce n'est pas le cas... :

- Créer un véritable service public de l'aide à domicile ;
- Exiger un contrôle de l'argent public ;
- Différencier les tarifs alloués aux associations aide à domicile / auxiliaire de vie sociale ;
- Permettre aux salariés de travailler à temps complet ;
- Requalifier les salariés reconnus inaptes ;
- Prise en charge par l'employeur de formation qualifiante (AVS...) ;
- Prise en charge de tous les frais réels par les employeurs ;
- Financer les réunions de supervisions pour tous ;
- Interdiction de toute intervention de moins d'une 1 heure afin de favoriser la bien-traitance;

Le collectif considère que les salariés ne font pas un métier de « service » mais sont bien sur des emplois de service public auprès de personnes fragilisées. Vous comprendrez donc que nous sommes mobilisés sur l'amélioration et les conditions de travail qui passent par des moyens humains et financiers qui aillent directement au bénéfice des salariés.

P/Le collectif Aide à domicile CGT des pyrénées Orientales